



Lille, le 03 JUL. 2015

LE MAIRE

HÔTEL DE VILLE
CS 30667
59033 LILLE cedex

Monsieur Jean-François CORDET
Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais
Préfecture du Nord
2 rue Jacquemars Gielée
59000 LILLE

N/Réf : CL/GC/CK/15-057

Objet : changement de régime de l'usine Exide Lille

Monsieur le Préfet,

Au cours de ces dernières années, la Ville de Lille et ses partenaires, dont l'Etat, ont engagé un ambitieux projet de renouvellement urbain sur le secteur de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Arras Europe situé à Lille Sud, avec la création d'un nouveau quartier à dominante résidentielle (environ 600 logements créés).

Comme vous le savez, l'usine Exide, Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, est située à proximité immédiate de cette ZAC.

Pour faire face à la pollution historique au plomb générée par ce site industriel, les collectivités locales ont mis en place un dispositif exceptionnel :

- le contrat de concession négocié avec la Soreli oblige l'aménageur à la réalisation d'études environnementales complémentaires, ainsi qu'à la dépollution, îlot par îlot, selon les normes et réglementations en vigueur,

- une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dépollution a été lancée début 2007 avec notamment pour missions, la coordination des plans de dépollution et la tierce expertise des études et traitements menés par l'ensemble du secteur de Lille Sud.

La gestion des risques liée à la proximité du site Exide a fait l'objet d'un suivi particulier, validé par l'ensemble des parties.

Jusqu'à présent Exide était une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement sur le territoire (ICPE) mais la transcription de la directive Seveso 3 en droit Français entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015 modifie ce statut en catégorie « Seveso Seuil Haut », selon les informations qui nous ont été communiquées par les services de la Dréal.

Aussi, je souhaiterais pouvoir disposer des informations relatives aux conséquences de ce classement sur le projet d'aménagement de la ZAC Arras Europe.

Vous en remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes sentiments les plus respectueux.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish.

Martine AUBRY